



La religion dans les prisons suisses: aumônerie en mutation et émergence de nouveaux acteurs

Résultats issus d'un projet du Programme national de recherche
«Collectivités religieuses, Etat et société» (PNR 58)

FNSNF

FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Table des matières

5	Avant-propos du professeur Christoph Bochinger
6	L'essentiel: l'aumônerie de prison en mutation
8	Les prisons suisses sont pragmatiques
10	Interview de la criminologue Joëlle Vuille
12	Les intervenants musulmans
14	Interview de l'imam de prison Mohamed Batbout
16	Les intervenants évangéliques
18	Les intervenants holistes
19	Les intervenants compatriotes
21	La religion, facteur de réhabilitation?
22	Interview d'Irene Becci sur le prosélytisme dans la prison
24	Un grand potentiel d'amélioration
26	Impressum

Photo couverture:

18.12.2010, Etablissements pénitentiaires de Bellechasse à Sugiez, canton de Fribourg.

L'aumônier catholique Jean-Claude Ayer s'informe de la santé d'un prisonnier. (© Mélanie Rouiller)



18.12.2010, Etablissements pénitentiaires de Bellechasse à Sugiez, canton de Fribourg.

Un détenu parle dans sa cellule avec l'aumônier catholique Santa Maria Fernando. (© Mélanie Rouiller)

Avant-propos

La religion, élément important de l'univers carcéral suisse

Avec ce deuxième cahier thématique, le Programme national de recherche «Collectivités religieuses, Etat et société» (PNR 58) se plonge dans l'univers carcéral suisse. Le groupe de recherche dirigé par Irene Becci y a étudié durant trois ans la place de la religion et le rôle des aumôniers et d'autres intervenants spirituels ou religieux. Il ressort de ce projet de recherche inédit en Suisse des données scientifiques importantes pour la collectivité publique comme pour les autorités responsables.

Ainsi, il s'avère que les prisons suisses s'efforcent de garantir la liberté religieuse, un droit fondamental, à leurs détenus. Les réglementations diffèrent beaucoup d'un établissement à l'autre, mais dans la pratique des arrangements sont toujours trouvés. C'est ce que montre la situation des musulmans, le plus grand groupe non chrétien de nos prisons.

Ensuite, les chercheurs du PNR 58 nous montrent à quel point le métier d'aumônier a évolué durant les vingt ou trente dernières années. Les aumôniers de prison se concentrent aujourd'hui sur l'accompagnement spirituel des détenus, tandis qu'autrefois ils étaient en quelque sorte le bras droit du directeur. Ils passent maintenant la plupart de leur temps à écouter les détenus, indépendamment de leurs confessions et de leurs religions.

Le groupe de recherche nous explique en outre que la religion peut représenter une source importante de liberté intérieure pour les détenus. Toutefois, les personnes non croyantes ne le deviennent pas en entrant en prison.

Enfin, le projet montre que les prisons, comme d'autres institutions publiques, ne se sont pas encore totalement adaptées à la diversité religieuse de la Suisse. Contrairement aux aumôniers réformés et catholiques, les intervenants non chrétiens, au premier rang desquels figurent les imams, ne bénéficient pas d'un statut clair. Leurs attributions sont floues comme est flou le cadre dans lequel les intervenants évangélistes agissent. Les prisons considèrent certains acteurs religieux de la même manière que des membres de la famille, simplement comme des visiteurs du pays d'origine des détenus. Une réflexion mérite d'être lancée par les prisons dans chacun de ces domaines.

Professeur Christoph Bochsinger, président du comité de direction du PNR 58

L'essentiel

Aumônier de prison: un métier transformé

Depuis les années 1980, les aumôniers de prison ont progressivement perdu des tâches et des prérogatives. La profession se concentre aujourd'hui sur le domaine spirituel et l'écoute, à la satisfaction de toutes les personnes concernées.

Après trois années d'enquête sur le terrain, un groupe de chercheuses et de chercheurs du Programme national de recherche 58 (PNR 58) montre que le métier d'aumônier de prison en Suisse s'est transformé. L'évolution du dispositif carcéral a conduit à l'abandon progressif de certaines de leurs tâches ou prérogatives. L'aumônier de prison d'aujourd'hui – plus souvent un homme qu'une femme – se concentre ainsi sur le domaine spirituel, alors que dans les années 1980 encore, comme en témoigne cet aumônier réformé interviewé par les chercheurs, «il répondait aux questions sociales, à la famille, il téléphonait à l'avocat, il faisait les lettres pour l'avocat, il donnait même des cours de français s'il le fallait [...] et donc toutes ces choses ont été prises en charge petit-à-petit par l'Etat».

[L'aumônier] répondait aux questions sociales, à la famille, il téléphonait à l'avocat, il faisait les lettres pour l'avocat, il donnait même des cours de français s'il le fallait [...] donc tout ces choses ont été prises en charge petit-à-petit par l'Etat.»

Un aumônier de prison de l'Eglise réformée

Mieux supporter l'expérience carcérale. Concrètement, les aumôniers ont pour mission d'aider les détenus à mieux supporter leur expérience carcérale et à essayer d'en tirer des enseignements constructifs pour l'avenir. Ils consacrent ainsi l'essentiel de leur temps et de leur énergie à écouter les détenus. «Pour moi le cœur du cœur de mon rôle, c'est d'être disponible pour la rencontre, pour l'accueil, l'écoute, sans condition, sans jugement, dans la confidentialité et la gratuité totale de l'autre», estime cet autre aumônier réformé.

«Pour moi le cœur du cœur de mon rôle, c'est d'être disponible pour la rencontre, pour l'accueil, l'écoute, sans condition, sans jugement, dans la confidentialité et la gratuité totale de l'autre.»

Un aumônier de prison de l'Eglise réformée

Les aumôniers actifs aujourd'hui en Suisse vivent très positivement le recentrage de leurs fonctions mis en évidence par les chercheurs du PNR 58. Ils offrent leur assistance spirituelle chrétienne à tous les détenus, indépendamment de leurs confessions. Les infracteurs les considèrent comme des personnes de confiance et des interlocuteurs privilégiés. Les aumôniers font en fait partie des très rares personnes avec lesquelles les détenus peuvent avoir une discussion sans enjeux institutionnels et ils voient ce statut comme un privilège, qui va de pair avec deux de leurs devoirs, le secret de fonction et le secret professionnel. Les gardiens, de leur côté, décrivent les aumôniers comme des modérateurs, voire des médiateurs.

Projet de recherche «Enjeux sociologiques de la pluralité religieuse dans les prisons suisses»

Le groupe de recherche a mené une analyse juridique des normes s'appliquant à l'exercice de la liberté de conscience et de croyance dans tous les cantons suisses. Par la suite, la situation de douze établissements pénitentiaires a été observée. Enfin, les chercheurs ont mené 52 interviews qualitatives auprès d'aumôniers, de gardiens et de détenus dans trois établissements différents.

Direction: PhD Irene Becci et Prof. Claude Bovay, Haute école d'études sociales et pédagogiques (eesp), Lausanne, Prof. André Kuhn, Institut de criminologie et de droit pénal, Université de Lausanne.

Collaboratrices: Dr Mallory Schnewly Purdie, Haute école d'études sociales et pédagogiques (eesp), Lausanne et Observatoire des religions en Suisse, Université de Lausanne, Joëlle Vuille, Haute école d'études sociales et pédagogiques (eesp) et Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne, Brigitte Knobel, Haute école d'études sociales et pédagogiques (eesp), et Centre intercantonal d'information sur les croyances, Genève.

Contact: irene.becci-terrier@eesp.ch

Diversité religieuse

Les prisons suisses sont pragmatiques

Les établissements pénitentiaires de Suisse gèrent la diversité religieuse présente dans leurs murs avec pragmatisme. Les aménagements accordés aux musulmans le démontrent.

Les chercheurs affirment que les prisons suisses gèrent de façon pragmatique la diversité religieuse. Chaque institution ou chaque canton mène sa politique en fonction des besoins identifiés. Si les grands établissements pénitentiaires commencent à institutionnaliser des intervenants religieux non chrétiens – ce sont ces établissements qui ont à faire avec la plus grande diversité religieuse, les prisons de taille moyenne négocient plutôt au cas par cas les demandes émanant des minorités religieuses. Les petites institutions, quant à elles, continuent le plus souvent à compter uniquement sur les intervenants chrétiens pour offrir l'assistance spirituelle à tous leurs détenus.

Aménagements pour les musulmans. L'islam est une composante religieuse importante des prisons suisses – voir le tableau ci-contre. L'enquête qualitative menée par le groupe de recherche montre que d'importants aménagements relatifs à l'organisation du culte musulman se sont mis en place dans les grandes prisons de Suisse.

Ces établissements offrent ainsi aux musulmans la possibilité de se regrouper pour la prière du zénith le vendredi et ouvrent leurs portes à des imams, une à deux fois par mois. Ils tiennent aussi compte des interdits alimentaires que sont l'alcool et la viande porcine. Certains pénitenciers ferment les cellules plus tard durant le ramadan, afin de permettre aux fidèles de rompre le jeûne ensemble. Le groupe de recherche rappelle que la vie carcérale exerce une plus grande pression sur les responsables pour qu'ils éliminent toute source potentielle de conflit. C'est ainsi que les prisons peuvent être amenées à mieux tenir compte des besoins religieux exprimés par les minorités que d'autres institutions.

Autant de règlements que de prisons. Le groupe de recherche a mené une analyse approfondie du cadre juridique réglant l'exercice de la liberté de conscience et de croyance en détention. Pour les juristes, il faut d'abord constater que les législations cantonales en la matière sont extrêmement hétérogènes. Chaque institution règle la question religieuse en fonction de ses missions et de la population qu'elle accueille. La grande diversité entre les règlements signifie que les minorités reli-

gieuses peuvent faire face à un potentiel discriminatoire plus ou moins grand, affirment les chercheurs. L'examen concret de la situation des musulmans montre toutefois que les prisons qui accueillent des musulmans tiennent en général compte de leurs besoins spécifiques et passent avec eux des arrangements pragmatiques.

Les confessions dans quatre prisons suisses

Prison haute sécurité pour hommes

Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO)

Orbe, VD

catholique romain	32%
musulman	29%
évangélique réformé	15%
sans religion	13%
autres	11%

Prison pour hommes de Pöschwies

Regensdorf, ZH

musulman	30%
catholique romain	26%
évangélique réformé	15%
sans religion	10%
chrétien orthodoxe	9%
autres	10%

Prison mixte de Champ-Dollon

Thônex, GE

musulman	57%
catholique romain	21%
chrétien orthodoxe	10%
sans religion	5%
évangélique réformé	2%
autres	5%

Maison de détention pour femmes de Hindelbank

Hindelbank, BE

catholique romain	42%
évangélique réformé	31%
sans religion	10%
chrétien orthodoxe	6%
musulman	5%
autres	6%

Sources: rapport interne des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO) 2011, rapport annuel de l'Etablissement pénitentiaire de Pöschwies 2010, rapport annuel de la Prison de Champ-Dollon 2010, rapport interne de la Maison de détention de Hindelbank 2010.

Les chiffres actualisés sur la composition religieuse de toutes les prisons de Suisse ne sont pas disponibles (voir interview page 10).

Interview avec la criminologue Joëlle Vuille

Pas de lien entre confession et criminalité

La proportion des musulmans détenus dans les prisons suisses fait l'objet d'un vif débat. Joëlle Vuille, chercheuse à l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'Université de Lausanne et membre du groupe de recherche du PNR 58, réfute l'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre l'islam et la propension au crime.

Joëlle Vuille, pourquoi la proportion des musulmans est-elle plus grande en prison qu'en dehors des prisons aujourd'hui en Suisse?

Les musulmans vivant en Suisse sont surreprésentés parce que leur profil correspond en ce moment au profil sociologique des criminels: ce sont des hommes, ils sont jeunes, et bénéficient d'un niveau de formation bas. C'est une conséquence des flux migratoires actuels, mais la religion n'explique en rien leur statut de détenus criminels.

Je vous donne un autre exemple: les statistiques nous montrent que les personnes détenues mesurent en moyenne 175 centimètres. Faut-il penser que les personnes plutôt grandes sont enclines au crime? Non! C'est simplement parce qu'il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes en prison et que les hommes sont plus grands.

Si l'on considère les prisons pour femmes, on voit d'ailleurs très vite que les musulmanes ne sont pas surreprésentées...

Oui ce sont les catholiques qui sont surreprésentées dans les prisons pour femmes de Suisse. En fait, ce sont des femmes originaires d'Amérique du Sud condamnées pour trafic de stupéfiants. On voit donc bien qu'il y a potentiellement autant de criminels chez les musulmans, que chez les chrétiens ou les athées. Ce sont d'autres facteurs que la religion qui poussent au crime et à l'enfermement.

Il n'existe en Suisse aucun recensement actuel et fiable des communautés religieuses dans les prisons. Pourquoi?

J'y vois trois raisons. D'abord nous sommes dans un pays fédéraliste et chaque canton travaille indépendamment des autres. A titre d'exemple, la statistique policière est uniformisée au niveau suisse depuis seulement une année! Ensuite,

je pense que cette question n'intéresse pas beaucoup les responsables. Enfin il existe un grand problème de validité des chiffres: tous les détenus ne donnent par exemple pas d'information sur leur confession, car ils considèrent que cela relève de leur vie privée. D'autres sont incapables de s'exprimer dans une langue nationale ou même illettrés.

Il faut toutefois constater que les musulmans sont nombreux dans les établissements pénitentiaires de grande taille. Les prisons ne devraient-elles pas en tirer les conséquences et offrir un service d'aumônerie musulmane, à côté des aumôneries chrétiennes?

Je ne sais pas s'il est nécessaire d'en faire plus et je doute qu'il faille uniformiser les pratiques au niveau suisse. Si vous regardez la législation et les règlements des prisons, c'est clair, certains sont potentiellement discriminatoires. Une seule prison suisse, celle de Frambois, à Genève, parle explicitement dans son règlement de la visite d'un imam. Tous les autres textes, partout en Suisse, sont muets. Mais si ensuite vous allez sur le terrain, comme nous l'avons fait, vous remarquez que beaucoup d'arrangements ont été passés en faveur des musulmans et des autres minorités religieuses présentes en prison et en fonction de la situation spécifique de chaque prison, car elles sont toutes très différentes les unes des autres. Je pense que les détenus musulmans auraient plus à perdre qu'à gagner de mesures uniformisées.

Votre groupe de recherche a constaté la présence d'un discours total sur l'islam dans les prisons suisses. Cela vous étonne-t-il?

Non cela montre bien que la prison est une petite société dans la société. Toutes les facettes de la société y sont représentées de façon concentrée et les problèmes sont les mêmes. Le discours total sur l'islam est présent dans notre société autant que dans les prisons.

Intervenants spirituels musulmans Soumis au protocole des visiteurs

Le groupe de recherche a rencontré plusieurs intervenants spirituels musulmans. Ces bénévoles sont soumis au protocole des visiteurs. Ils répondent à cinq profils types, en fonction de leurs compétences et de leurs tâches.

Les intervenants spirituels musulmans rencontrés par le groupe de recherche dans les prisons suisses sont pour la plupart des hommes, relativement jeunes et bien formés. Ils exercent leur activité dans le monde carcéral de façon bénévole et affichent des temps de présence n'excédant jamais les deux heures et demie par semaine.

Contrairement aux aumôniers chrétiens, les intervenants spirituels musulmans sont soumis au protocole des visiteurs. Ils doivent ainsi annoncer leur passage à l'avance et ne disposent pas de bureaux. Le groupe de recherche a identifié cinq profils types d'intervenants spirituels musulmans en prison, en fonction de leurs compétences et de leurs tâches:

- **l'intervenant imam** bénéficie de connaissances religieuses suffisantes pour porter le titre d'imam, assurer le prêche et diriger la prière du vendredi;
- **l'intervenant aumônier** associe l'accompagnement individuel des détenus à l'organisation du service religieux du vendredi;
- **l'intervenant grand-frère** écoute la prière pour mieux mettre l'accent sur sa présence avec les détenus;
- **l'intervenant médiateur** intervient sur demande d'un établissement en tant que médiateur culturel ou religieux et n'a pas pour tâche de mener la prière du vendredi;
- **l'intervenant visiteur** ne dirige pas non plus la prière, mais il visite régulièrement un individu ou un groupe d'individus pour un moment d'échange.

Interrogés sur les motivations qui les amènent à œuvrer comme intervenants spirituels musulmans en prison, tous mettent en avant le caractère philanthropique de leur engagement.



17.12.2010, Etablissements pénitentiaires de Bellechasse à Sugiez, canton de Fribourg.
Des prisonniers musulmans, en jaune, lors du prêche du vendredi de Mohamed Batbout.
(© Mélanie Rouiller)

Interview avec l'imam de prison Mohamed Batbout «J'aimerais que les autorités nous aident à améliorer notre offre»

Mohamed Batbout est président de l'Union des associations des musulmans de Fribourg. Il assure le prêche du vendredi deux fois par mois aux Etablissements pénitentiaires de Bellechasse, à Sugiez dans le canton de Fribourg. Il dit pourquoi une plus grande reconnaissance des tâches accomplies par les intervenants musulmans est nécessaire.

Mohamed Batbout, pourquoi intervenez-vous dans la prison de Bellechasse?

Je ne suis pas interventionniste, je n'interviens pas pour intervenir. Je réponds à une demande d'une partie de la population carcérale, qui est musulmane, et à une demande de l'institution. Toute personne doit être reconnue dans son identité, dans sa foi et dans sa culture. C'est pour cela que je vais à Bellechasse.

Que dites-vous aux détenus musulmans lors du prêche du vendredi, que vous assumez tous les quinze jours?

Tout le monde ne le sait pas, mais l'islam accorde une place centrale à la notion de repentir. Je dis aux détenus que tout le monde peut faire des erreurs et que Dieu laisse la porte ouverte à celui qui se repent. Je me concentre sur la réintégration des détenus et sur un discours constructif.

Et enregistrez-vous des succès?

Oui, à chaque fois c'est un succès. D'abord l'affinité se crée lors de la prière du vendredi, ensuite la confiance s'installe et à la fin le message passe. Les détenus n'écoutent pas mes prêches de façon superficielle. En leur parlant de l'importance du repentir, je crois que je touche leur raison. Et puis je les encourage à aller de l'avant.

Vous visitez les détenus musulmans de Bellechasse depuis maintenant cinq ans. Comment la prison vous accueille-t-elle?

Je suis de plus en plus à l'aise. Au début je sentais de la méfiance à mon égard, mais maintenant le courant passe bien. Cela peut dépendre de la personne qui se trouve en face de moi, mais en principe je suis dans une relation de confiance avec le personnel pénitentiaire.

Vous travaillez bénévolement. Qu'est-ce que cela signifie?

Mon prêche dure une heure. A cela il faut ajouter trois heures de préparation et une heure de trajet. Je ne reçois aucun défraiement, même pas pour les transports.

C'est un problème?

Non le problème n'est pas financier. J'ai un emploi de travailleur social et je gagne ma vie. C'est un problème de reconnaissance.

C'est-à-dire?

Voyez-vous les services de l'Etat nous disent que les détenus musulmans demandent un imam et qu'ils nous ouvrent les portes du pénitencier. Comme si le fait d'ouvrir les portes était une action charitable. Et après c'est à nous de voir ce que nous faisons avec les détenus. Entre musulmans. Mais moi j'aimerais que l'Etat nous appelle et nous dise qu'il faut se mettre à table et voir comment nous pouvons améliorer cette offre et la rationaliser. Les musulmans ne sont pas en dehors de la société suisse. Ils en font partie. C'est une question de reconnaissance.

Votre statut ne vous satisfait donc pas?

Je ne dis pas ça pour me plaindre ou pour être négatif. Je dis cela pour donner une impulsion. Je veux que le dialogue s'instaure. On ne peut plus rester dans les clichés des musulmans qui cachent leur vrai visage et se montrent pacifiques alors qu'ils souhaitent prendre le pouvoir. L'initiative anti-minarets a attaqué les musulmans de Suisse de front. Or qu'ont-ils fait? Ont-ils explosé? Non: ils sont restés ce qu'ils étaient, des membres de la société suisse, et ils se sont même fortement remis en question. J'aimerais qu'on arrête avec les poncifs et qu'on se mette à discuter.

Estimez-vous que les intervenants musulmans doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs que les aumôniers chrétiens?

Je pense que c'est dans ce sens qu'il faut aller, oui.

Intervenants évangéliques Des acteurs en voie d'institutionnalisation

Des intervenants évangéliques sont actifs dans les prisons suisses. Ils y sont en voie d'institutionnalisation.

Une dizaine d'associations évangéliques d'aide aux détenus sont actives dans les prisons de Suisse romande. Les intervenants évangéliques sont relativement bien acceptés dans les établissements pénitenciers. Leur marge de manœuvre est ainsi plus étendue que celle d'un simple visiteur, mais ils ne bénéficient pas des mêmes prérogatives que les aumôniers. Ils ne peuvent en principe pas célébrer de culte.

Les visiteurs évangéliques n'interviennent pas sur invitation de la prison. Ce sont eux qui ont demandé en amont de pouvoir visiter les détenus. En général, ils ont utilisé leur réseau de connaissances pour obtenir l'accord de la direction de la prison. L'Armée du Salut est le mouvement évangélique le plus représenté dans l'univers carcéral suisse. Elle rémunère cinq personnes chargées de visiter la plupart des prisons du territoire helvétique.

Pour tous les prisonniers. Les intervenants évangéliques proposent surtout aux détenus des entretiens individuels. Comme les aumôniers catholiques et réformés, ils s'adressent à l'ensemble des prisonniers, indépendamment de leur confession. Le groupe de recherche a pu constater que les intervenants évangéliques gèrent la diversité religieuse en autodidactes, aucune ligne directrice n'étant donnée par les établissements pénitentiaires. Cela peut générer des malentendus, comme des échanges fructueux. Ainsi un intervenant évangélique raconte: «C'est avec les musulmans que je parle le plus souvent de la Bible. Ils sont plus près du livre. Ils veulent savoir quels sont les points communs et les différences avec le christianisme.»

«C'est avec les musulmans que je parle le plus souvent de la Bible. Ils sont plus près du livre. Ils veulent savoir quels sont les points communs et les différences avec le christianisme.»

Un intervenant évangélique

Les intervenants évangéliques organisent en outre des événements collectifs. L'Armée du Salut met ainsi en place, depuis trente ans, une pièce de théâtre pour les fêtes de Noël – voir photo ci-contre. D'autres associations transmettent dans des soirées d'animation des messages évangéliques.



05.12.2010, Etablissements pénitentiaires de Bellechasse à Sugiez, canton de Fribourg.
L'Armée du Salut lors de la représentation théâtrale de Noël. (© Mélanie Rouiller)

Intervenants holistes

Les pionniers des nouvelles spiritualités

Depuis une quinzaine d'années, des professeurs de yoga, des adeptes de la méditation et des représentants de nouvelles spiritualités font leur entrée dans les prisons suisses.

Les prisons suisses sont visitées depuis une quinzaine d'années par des intervenants d'un genre nouveau, que le groupe de recherche nomme holistes. Ces femmes et ces hommes rendent visite aux détenus, dispensent des cours de yoga ou de méditation, ou offrent aux prisonniers des livres de développement personnel. Ils n'appartiennent à aucune communauté religieuse et fondent leur action sur des expériences menées aux Etats-Unis.

Les intervenants holistes ne se sentent pas concernés par la diversité religieuse. Centrés sur des techniques corporelles et des principes spirituels n'exigeant pas de conversion, ils n'accordent pas d'importance à l'appartenance religieuse des détenus.

Une activité hygiéniste. Si les intervenants holistes se définissent comme des intervenants spirituels, les prisons considèrent leurs activités comme hygiénistes ou sportives. C'est ainsi que les intervenants holistes n'ont pas de liens avec les aumôniers et se trouvent plutôt associés aux services sociaux. Comme les intervenants évangéliques, les holistes ne font pas partie du personnel et font leur place dans l'univers carcéral par le biais de contacts directs avec les directions des prisons. Certains obtiennent des locaux pour exercer leur activité, tandis que d'autres doivent se contenter des couloirs. Bien que leur présence soit marginale dans les prisons, le groupe de recherche observe que les intervenants holistes commencent, comme les évangéliques, à s'institutionnaliser.

Intervenants compatriotes

Les acteurs religieux à peine visibles

Les intervenants compatriotes sont des acteurs religieux qui ne sont pas considérés comme tel par l'univers carcéral. Originaires d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud, ils visitent les détenus nés dans leur région.

Il existe enfin dans les prisons suisses une dernière catégorie d'intervenants spirituels, que le groupe de recherche a définis comme les intervenants compatriotes. Ils sont originaires d'Amérique du Sud, d'Afrique ou d'Asie et appartiennent à des églises de migrants, comme les pentecôtistes ou les kimbanguistes. D'autres sont bouddhistes. A la différence des intervenants évangéliques et holistes, ils visitent uniquement les détenus originaires de leur région ou qui parlent leur langue. Ainsi, un moine bouddhiste Sri-lankais raconte: «Je suis allé à la prison pour aller voir quelqu'un qui est Sri-lankais, qui n'est pas bouddhiste, mais tamoul hindou. Je connais sa famille. C'est eux qui m'ont demandé d'aller le visiter.»

«Je suis allé à la prison pour aller voir quelqu'un qui est Sri-lankais, qui n'est pas bouddhiste, mais tamoul hindou. Je connais sa famille. C'est eux qui m'ont demandé d'aller le visiter.»

Un moine bouddhiste sri-lankais

Acteurs religieux non identifiés. Les intervenants compatriotes sont des acteurs religieux invisibles pour les établissements pénitentiaires en raison de leur statut de visiteurs. On ignore leur nombre et ils n'interviennent jamais sur demande de la prison ou de l'aumônerie, mais sur invitation des détenus ou de leur entourage. Ils rencontrent les prisonniers dans les parloirs collectifs et leur accès à la prison est difficile au niveau administratif. Comme beaucoup d'autres intervenants spirituels, ils se concentrent sur l'écoute des détenus, comme l'explique un pasteur kimbanguiste angolais: «Dans ma formation, je suis d'abord psycho-pédagogue. Donc l'écoute c'est ma formation. J'aime bien aller chez les gens, et puis surtout être à l'écoute des personnes. Pas pour les changer, mais pour les écouter. Il manque de gens pour les écouter.»

«Dans ma formation, je suis d'abord psycho-pédagogue. Donc l'écoute c'est ma formation. J'aime bien aller chez les gens, et puis surtout être à l'écoute des personnes. Pas pour les changer, mais pour les écouter. Il manque de gens pour les écouter.»

Un pasteur kimbanguiste angolais



18.12.2010, Etablissements pénitentiaires de Bellechasse à Sugiez, canton de Fribourg.
L'aumônier protestant Andreas Hess visite un prisonnier dans le cachot. (© Mélanie Rouiller)

Débat scientifique La religion, facteur de réhabilitation?

Si certaines études affirment que les activités religieuses réduisent la violence durant l'incarcération, d'autres se montrent plus sceptiques. Le groupe de recherche a cherché à connaître l'opinion des détenus.

La question de savoir si la religion a effectivement un impact sur le comportement des détenus est ouverte au niveau scientifique, relèvent les chercheurs. C'est aux Etats-Unis que la majorité des études sur le sujet ont été menées et que la religion prend la forme de véritables programmes de réhabilitation. Ce genre de programmes poursuit deux objectifs: d'une part ils doivent permettre de réduire la violence pendant l'incarcération et d'autre part ils doivent réduire le taux de récidive au sortir de la prison.

Des résultats controversés. Certaines études suggèrent que la participation à des programmes religieux diminue la probabilité de commettre des infractions durant la détention. Comme l'a confié un détenu chrétien, «Dieu c'est quelque chose qui se passe à l'intérieur de moi. Il m'apporte de la tranquillité. Je sais que depuis que je l'ai trouvé, je suis beaucoup plus calme qu'auparavant». D'autres études montrent que cet impact se manifeste seulement si le détenu s'engage de façon importante dans une activité religieuse.

«Dieu c'est quelque chose qui se passe à l'intérieur de moi. Il m'apporte de la tranquillité. Je sais que depuis que je l'ai trouvé, je suis beaucoup plus calme qu'auparavant.»

Un détenu chrétien

Certains auteurs adoptent une attitude carrément sceptique et estiment que les activités religieuses en prison sont pour les détenus une façon d'obtenir des espaces de liberté. Cette approche se voit confirmée par les propos d'un autre détenu, pour qui les manifestations religieuses c'est «juste pour sortir de la cellule».

*[Participer aux manifestations religieuses c'est]
«juste pour sortir de la cellule.»*

Un détenu chrétien

Interview avec Irene Becci

Le prosélytisme n'occupe pas le devant de la scène

La proclamation de l'Évangile n'est pas centrale chez les aumôniers de prison traditionnels des églises nationales. En revanche, pour les églises libres, l'évangélisation fait partie des tâches des aumôneries. Afin d'éviter la perte de contrôle sur les actions de prosélytisme des intervenants religieux, les directions de prison limitent leur accès aux détenus, comme l'explique la responsable du groupe de recherche, Irene Becci, dans cette interview.

Irene Becci, votre groupe de recherche montre que de nombreux acteurs religieux sont actifs dans les prisons suisses. Ces personnes tentent-elles de convertir les prisonniers?

Convertir les prisonniers n'est pas leur intention première. Les acteurs religieux travaillent dans les prisons depuis qu'elles existent. Autrefois, la religion était un élément important de la réhabilitation. Assister au service religieux était obligatoire. Les prisons de femmes étaient en partie dirigées par des ordres de sœurs. Quand les prisonniers n'étaient pas baptisés, on le faisait en prison. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La nature et le droit à l'évangélisation ont fondamentalement changé.

Dans quel sens?

Aujourd'hui, l'activité principale des aumôniers consiste à discuter avec les prisonniers. La religion n'est pas toujours au centre de ces conversations. Les aumôniers des prisons abordent plutôt les besoins et les questions des prisonniers. Nos observations montrent que les détenus apprécient ces discussions. Ils ont le sentiment d'être pris au sérieux par les aumôniers et pensent peut-être: cet homme est bon avec moi et cet homme est un chrétien. Cela peut réveiller de l'intérêt pour des idées chrétiennes. Voilà comment il faut se le représenter aujourd'hui.

Cette description s'applique-t-elle aussi aux groupes évangéliques?

Si l'on demande par exemple aux Témoins de Jéhovah pourquoi ils cherchent à rentrer en contact avec les prisonniers, ils répondent qu'ils veulent soulager leur douleur. Mais bien sûr qu'ils considèrent les visites de prison aussi comme une démarche d'évangélisation. Prenons l'Armée du Salut. Lorsque ses membres organisent des représentations théâtrales ou des concerts dans les prisons pour Noël, ils ne camouflent par leur message chrétien. Ils veulent mieux faire comprendre

l'Évangile aux détenus. Mais ils n'attendent pas des prisonniers qu'ils se convertissent. Ils n'exercent aucune pression. Il existe aussi d'autres églises libres qui organisent des soirées dans les prisons. Elles présentent par exemple des témoignages de personnes qui ont vécu la guérison par Dieu. Il est possible que ces histoires motivent quelques prisonniers à se rapprocher d'une église libre. Mais beaucoup de détenus se rendent à ces manifestations simplement parce qu'ils cherchent une distraction dans le quotidien monotone de la prison.

Les prisonniers sont-ils particulièrement réceptifs aux thèmes religieux et donc intéressants pour ces acteurs religieux?

Il faut garder à l'esprit que les détenus sont des personnes adultes et qui ont, de plus, un passé criminel. Ils ne se laissent pas convertir simplement. D'un autre côté, notre étude montre que l'intérêt pour les questions religieuses croît en prison. Beaucoup de musulmans y prient plus souvent. Les chrétiens prennent plus fréquemment part à des manifestations religieuses qu'avant l'emprisonnement. Cela n'a pas seulement à voir avec la situation critique des détenus mais aussi avec le quotidien de la prison. Les détenus disposent de beaucoup de temps pour s'occuper de religion.

Est-ce que les directions de prison craignent que les groupes religieux profitent de cette situation à des fins de prosélytisme?

Elles prennent le problème au sérieux. C'est pour cette raison que l'accès aux prisons est très contrôlé. Les acteurs religieux doivent convaincre la direction qu'ils ne cherchent pas à recruter de nouveaux membres pour leur communauté. En principe, seules les communautés religieuses établies peuvent proposer des services d'aumônerie à tous les détenus.

Quelles sont ces communautés?

Il s'agit pour le moment des églises nationales avec lesquelles les prisons entretiennent depuis des années une relation de confiance. Les églises libres autorisées sont celles qui sont actives depuis longtemps en Suisse, comme par exemple l'Armée du Salut. D'autres communautés religieuses, tels que les musulmans, les bouddhistes ou les orthodoxes ont accès à la prison seulement sur demande des prisonniers. C'est difficile également pour des mouvements récents comme les Témoins de Jéhovah. Ils se rendent à la prison comme des visiteurs normaux et rencontrent les prisonniers dans la salle des visites, où se trouvent aussi d'autres visiteurs et les surveillants.

Recommandations

Un grand potentiel d'amélioration

Les chercheurs estiment que les aumôniers doivent être plus visibles, que tous les acteurs religieux doivent être mis en réseau et formés à la pluralité religieuse, et que le personnel de détention doit avoir une vision plus différenciée de l'islam.

Le groupe de recherche du PNR 58 a pu montrer que les intervenants spirituels apportent beaucoup aux détenus. Ils leur permettent de retrouver un lien social et identitaire durant leur séjour dans l'institution totale que représente la prison. Les chercheurs ont identifié de grands potentiels d'amélioration s'agissant de l'offre spirituelle en prison. Les besoins sont toutefois très différents en fonction des institutions et ne sauraient être généralisés à tous les établissements carcéraux.

Agir sur les taux d'occupation. Selon les chercheurs, l'aumônerie institutionnelle doit faire face à une surcharge de travail importante, en particulier dans les situations de surpopulation carcérale. Cette surcharge de travail est d'autant plus difficile à gérer que la diversité est grande: cette diversité implique une approche toujours plus englobante au niveau spirituel. Il convient dès lors d'augmenter le taux d'occupation des aumôniers institutionnalisés et de revoir les cahiers des charges de façon concertée.

Formation et mise en réseau. Les intervenants spirituels en prison, officiels ou non, bénéficieraient fortement de formations spécifiques. L'Université de Berne propose depuis plus de dix ans une formation postgrade en aumônerie pour les aumôniers de prison chrétiens. De plus, il existe depuis peu à la Haute école spécialisée de Zurich (ZHAW) une formation pour l'accompagnement religieux dans un contexte interculturel. Elle est ouverte à toutes les personnes détentrices d'un diplôme d'études supérieures. Selon les chercheurs, il est aussi important que les acteurs non institutionnalisés se mettent en réseau afin de lutter contre leur isolement et leur manque de professionnalisme. Ils recommandent en outre aux directions des établissements carcéraux de prendre en compte ces acteurs religieux informels.

Une meilleure information sur l'islam. Le groupe de recherche estime que le personnel de détention doit recevoir une meilleure information sur les différents aspects culturels et religieux de l'islam pour pouvoir les différencier et éviter de percevoir le domaine religieux et culturel comme un tout connoté négativement.



17.12.2010, Etablissements pénitentiaires de Bellechasse à Sugiez, canton de Fribourg.
Un détenu avec son tasbeeh, le chapelet islamique. (© Mélanie Rouiller)

Le PNR 58 en bref

Le Programme national de recherche «Collectivités religieuses, Etat et société» (PNR 58) est un programme de recherche orientée du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Son objectif est de pallier le manque d'informations scientifiques dont disposent la Confédération et les cantons sur les collectivités religieuses présentes aujourd'hui en Suisse et sur leur rapport à l'Etat ou à la société.

Le Conseil fédéral a approuvé le lancement du PNR 58 le 2 décembre 2005. A partir de 2007, 28 groupes de recherches ont débuté leurs travaux, souvent sous le signe de la pluridisciplinarité. Les projets seront terminés en 2011.

Le PNR 58 est doté d'un budget total de 10 millions de francs.

Président: Prof. Christoph Bochinger (christoph.bochinger@uni-bayreuth.de)

Coordinateur: Dr Christian Mottas (cmottas@snf.ch)

Chargée de valorisation: Almut Bonhage (almut.bonhage@bonhage.ch)

www.pnr58.ch

www.fns.ch

Impressum

PNR 58, cahier thématique II, avril 2011

Conception et rédaction: Xavier Pilloud et Myriam Käser – Bonhage PR AG

Design et mise en page: Senger und Partner GmbH

Photographies: Mélanie Rouiller

Production: Jordi AG – das Medienhaus, CH-3123 Belp



FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE